

SAVOIR & PME

LA LETTRE D'INFORMATION SUR LE CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS POUR L'APPRENTISSAGE DE LA CGPME ILE-DE-FRANCE

01
JANVIER 2009

ÉDITO

RAPPROCHER L'ENTREPRENEURIAT DES PME ET APPRENTISSAGE : L'ENJEU COMMUN DE LA CGPME ILE-DE-FRANCE, DU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE ET AGEFA PME.

Le développement de l'apprentissage s'organise au niveau régional dans une logique de partenariat. Cette filière de formation, qui va du CAP jusqu'à bac+5, a

besoin des entreprises pour lancer les jeunes sur le marché du travail.

Les PME notamment sont des acteurs incontournables. Pour que ce lien entre PME et apprentis soit encore renforcé, le Conseil Régional d'Ile-de-France et la CGPME Ile-de-France ont signé le 10 juillet 2008 un Contrat d'Objectifs et de Moyens - COM pour l'apprentissage - et impulsé une nouvelle démarche qualité.

Favoriser un apprentissage orienté PME

La CGPME Ile-de-France, accompagnée d'AGEFA PME, et des rectorats franciliens, de la Région Ile-de-France et des syndicats de salariés - au sein du Groupe Technique pour la Formation Professionnelle Régional, GTFPR - oriente le financement des centres, écoles, universités... où sont formés les apprentis. Pour s'associer aux objectifs du Conseil Régional d'Ile-de-France - 100 000 apprentis d'ici 2010 - nous avons choisi de créer le Réseau Qualité Apprentissage, qui valorise la dimension PME dans l'apprentissage. Il

s'agira notamment de compléter l'effort des branches professionnelles en matière d'insertion de jeunes de niveaux V et IV. Notre méthode ? Proposer une démarche Qualité, pour les établissements de formation des apprentis, avec des critères qualitatifs répondant aux besoins des PME.

Renforcer les fonctions transverses dans les PME

Les premiers ralentissements en termes d'embauche commencent à se faire sentir : un recrutement comporte toujours une part de risque pour les PME et il est accentué dernièrement par le contexte de crise. L'apprentissage est toujours un moyen de minimiser ces risques, d'attirer des jeunes, de créer des binômes tutorés de qualité, en cohérence avec le projet de développement de l'entreprise. Pour que cette dynamique soit nourrie, les compétences nouvelles de l'apprenti doivent pouvoir répondre à des besoins précis. Notre second objectif est donc de valoriser les formations qui s'engagent plus spécifiquement à former des jeunes à des compétences transversales, répondant aux enjeux spécifiques de la PME. Ces jeunes ont ainsi des compétences en ressources humaines, gestion, marketing, informatique... Plus largement, ceci permet de participer à une meilleure



Action financée par
la Région Ile-de-France

Île de France

N°Azur 0 810 18 18 18



insertion des jeunes dans l'emploi local, en les formant dans les métiers en tension, en luttant contre l'illettrisme, en valorisant la diversité...

Préparer les entrepreneurs de demain

Notre troisième objectif est de lier plus étroitement transmission d'entreprise et apprentissage. À court ou moyen terme en Ile-de-France, 150 000 entreprises de moins de 50 salariés doivent être cédées. Si rien n'est fait, 40 000 emplois pourraient disparaître tous les ans. Nous avons besoin d'une nouvelle génération d'entrepreneurs qui prenne la relève dans ces PME, PMI et TPE.

L'apprentissage et la transmission d'entreprise permettent de mener ce projet dans la durée. Pour qu'une transmission réussisse, elle doit être préparée sur plusieurs années. De même pour l'apprentissage : il est efficace lorsque l'apprenti se familiarise avec l'entreprise, bénéficie d'un tutorat renforcé, y acquiert progressivement des compétences, en apporte de nouvelles, en fonction des besoins. L'idée est donc d'initier des expérimentations pour faire se

rencontrer des chefs d'entreprise cédants et des repreneurs potentiels en apprentissage. Ainsi, l'apprentissage donne au dirigeant l'opportunité de transmettre aussi l'envie d'entreprendre.

Un nouvel outil au service du Réseau Qualité Apprentissage

Cette nouvelle newsletter est votre outil, votre porte voix, celle de vos expériences réussies, d'un partage d'expérience à faire connaître et d'une démarche qualité à renforcer ensemble. Il ne tient qu'à vous de nourrir son contenu de témoignages d'apprentis, de professeurs ou de chefs d'entreprises, de projets innovants ou d'événementiels à faire connaître. Alors n'hésitez pas à nous solliciter pour rejoindre le groupe de contributeurs au service du Réseau Qualité Apprentissage et des PME franciliennes.

Jean-Louis JAMET
Président Délégué
CGPME Paris Ile-de-France
Président GTFPR Ile-de-France

L'apprentissage,
une voie pour
préparer les
entrepreneurs
de demain.

POINTS CLÉS

APPRENTIC : FAIRE DES APPRENTIS LES AMBASSADEURS DU NUMÉRIQUE DANS LES PME ET TPE FRANCILIENNES

La fracture numérique est aussi l'expression d'un clivage générationnel. Appartenant à la génération Internet, les apprentis utilisent les TIC quotidiennement et possèdent donc souvent un savoir-faire et une maîtrise technologique que n'ont pas leurs aînés.

C'est dans ce contexte que la Région a décidé de mettre en place « les Trophées ApprenTIC ». Ce dispositif vise à faire des apprentis, les ambassadeurs des TIC dans les PME franciliennes qui les accueillent. Les apprentis des CFA franciliens, conjointement avec leur maître d'apprentissage, sont invités à présenter un projet développant un nouvel usage numérique dans l'entreprise. Les projets retenus se verront attribuer une subvention pour en permettre la réalisation (dans la limite de 80%).

Ce concours
permettra
aux apprentis
et à leurs
maîtres
d'apprentissage
de développer
un projet
numérique
dans
l'entreprise.

L'objet de ce nouveau dispositif est de faire des apprentis, les ambassadeurs des TIC dans les PME qui les accueillent. Il permet de moderniser et de valoriser l'image de l'apprentissage et de ses métiers tout en expérimentant de nouveaux usages numériques. Ce concours permettra aux apprentis et à leurs maîtres d'apprentissage de développer un projet numérique dans l'entreprise (introduction d'un logiciel de gestion, développement d'un extranet de gestion de commandes, création d'un site internet de e-commerce).

Les candidats à l'appel à projets sont des binômes formés par les apprentis des CFA franciliens et leurs maîtres d'apprentissage aux conditions suivantes : l'entreprise dans laquelle s'effectue le projet, qui emploie l'apprenti et le maître d'apprentissage, doit être une très petite, petite ou moyenne entreprise c'est-à-dire des entreprises de 1 à 249 salariés n'appartenant pas à plus de 25% à une groupe industriel de plus de 250 salariés.

La raison sociale de cette entreprise ne doit pas être liée à la mise en œuvre, la vente ou l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

PROJETS

Sont éligibles les projets développant un usage numérique et portés conjointement par le maître d'apprentissage et l'apprenti, dans le cadre de sa formation dans un CFA francilien.

Cet usage numérique doit à minima représenter une innovation pour l'entreprise concernée, c'est-à-dire que ne sont pas éligibles les projets visant à remplacer un processus numérique existant.

Quelques exemples de projets financés lors de la dernière édition de ce dispositif :

- mise en place d'un site de présentation des produits et de suivi des commandes pour un horloger
- mise en place d'un nouveau service de gestion et d'archivage de données digitales pour une entreprise de location de matériel photographique à destination des professionnels
- mise en place d'un site vitrine numérique pour un paysagiste
- installation d'un logiciel de gestion pour un garagiste

Démarches à entreprendre

Les aides accordées aux projets retenus sont de 80 % maximum des dépenses éligibles dans la limite d'un plafond de 15 000 euros d'aide régionale par projet.

Sont éligibles les dépenses d'investissement et de fonctionnement liées à l'acquisition des moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet primé à savoir l'acquisition :

- de matériel informatique,
- de logiciels,
- de prestation d'ingénierie et de développement informatique,
- de formation associée à l'usage du matériel et des systèmes,
- de maintenance des équipements, matériels et logiciels, et des services d'hébergements.

Date de clôture : 15 janvier 2009

Pour tout renseignement, contacter

Anne Brisset-Giustiniani 01 53 85 60 58 – anne.brisset@iledefrance.fr

<http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/apprentissage/trophees-apprentic-2008/>

POINTS CLÉS

LES CHIFFRES CLES EN ILE-DE-FRANCE DU RESEAU QUALITE APRENTISSAGE DE LA CGPME ILE-DE-FRANCE*

76%* taux d'insertion moyen en entreprise après la formation

37% des établissements se situent au-delà des **90%** d'insertion

74%** par comparaison, les chiffres d'insertion de la Région d'Ile-de-France

72%* taux de PME partenaires dans le cadre du dispositif

31% des établissements se situent au-delà des **90%** de PME partenaires

7%* taux d'abandon en cours de formation - non suivi d'un nouveau contrat. Ce critère qualitatif est important au regard de la qualité du suivi des jeunes concernés. Il s'agit de l'abandon de projet, c'est-à-dire l'arrêt de la formation avant la fin du cursus. Ce critère doit être pondéré au regard des publics accueillis notamment sur les niveaux V et V bis, pour lesquels les projets professionnels des jeunes et l'insertion restent fragiles.

* Étude menée auprès de 137 établissements franciliens bénéficiaires du financement de la taxe d'apprentissage, validé en GTFPR IDF en 2008.

** Chiffres clés n°4 OREF IDF- juin 2008

TEMOIGNAGE

DECOUVERTE DE L'ASSOCIATION ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE ILE-DE-FRANCE

Entreprendre pour Apprendre Ile-de-France est une association francilienne membre d'une fédération nationale, qui adhère au réseau européen JUNIOR ACHIEVEMENT - YOUNG ENTERPRISE. Elle œuvre au rapprochement de l'école et de l'entreprise et au développement de l'esprit d'entreprendre auprès des publics scolaires, en formation par alternance ou encore en insertion.

Elle propose ainsi un programme de pédagogie à l'entrepreneuriat internationalement reconnu : la mini-entreprise. Son but est d'initier les publics scolaires à la vie économique. Elle contribue pour cela principalement à la création de Mini-Entreprises dans les collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur. Les Mini-Entreprises sont reconnues par la Direction Générale Entreprises de la Commission Européenne comme une « Best Practice in Entrepreneurs ».

L'équipe pédagogique du Lycée Santos Dumont à Saint-Cloud a lancé la première mini entreprise,

EPAIDF, en apprentissage, avec la classe de BTS Assistant de gestion PME PMI. Elle témoigne :

« Quand notre Centre de Formation des Apprentis, PME APPRENTISSAGE nous a présenté l'association Entreprendre Pour Apprendre, nous nous sommes lancées avec enthousiasme dans le projet d'aider nos apprentis à fonder une Mini Entreprise.

Les objectifs sont simples : proposer à nos apprentis, étudiants en 1^{ère} année BTS Assistant de Gestion PME/PMI de mettre en place une mini structure d'entreprise avec des services clairement identifiés pour créer sur 10 mois un produit ou un service et de le commercialiser.

Mais notre enthousiasme a été largement dépassé par celui de nos jeunes ! En quelques semaines, ils ont imaginé un produit capable d'anticiper un besoin : un étui à cigarette intégrant un cendrier pour éviter de polluer nos



Entreprendre
Pour
Apprendre
Île de France

Contact :
Evelyne CARAFFINI
Tél. : 06 20 37 06 03
ecaraffini@epaidf.fr

Site Internet :
<http://www.epaidf.fr>

trottoirs devant les immeubles de bureau. **Travaillant le soir après leur journée dans leur centre de formation ou leur entreprise, ils ont mis en place un Business Plan structuré, trouvé un partenaire pour fabriquer le produit, imaginé un logo, un slogan, élu les membres de leur Mini Entreprise...**

En tant qu'équipe pédagogique, nous avons bien entendu aidé nos apprentis à structurer et gérer le projet, en créant un planning sur l'année et un suivi hebdomadaire d'avancement du projet quitte à transgresser notre progression pédagogique pour les aider à avancer

sans perdre de vue notre objectif d'enseignant : **apprendre à travailler en collaboration avec une équipe, à formaliser des documents et à développer un esprit d'initiative.** Nous les mettons à l'épreuve de créer une entreprise en leur montrant que c'est possible dès lors que l'on a un projet clairement défini, le sens de l'organisation et une réelle motivation. »

L'équipe pédagogique :

Professeur coordonnateur enseignant le commerce : Valérie Raymond

Professeur de comptabilité : Martine Bertolero

Professeur d'administratif : Carole Pioch

INTERVIEW

100 000 ENTREPRENEURS

Philippe Hayat, 44 ans, chef d'entreprise depuis quinze ans, a fondé « 100 000 entrepreneurs », association visant à transmettre la culture d'entreprendre aux jeunes par l'organisation de témoignages d'entrepreneurs dans les établissements scolaires. L'opération 100 000 entrepreneurs organise des témoignages d'entrepreneurs bénévoles dans les collèges, les lycées et les établissements de l'enseignement supérieur en France. 100 000 entrepreneurs et la CGPME Ile-de France partagent des valeurs communes : « entreprendre » est un état d'esprit, qui signifie se mobiliser autour d'un projet pour lui donner corps. Il peut s'agir de créer une entreprise. Il peut s'agir également de lancer un nouveau produit ou d'appréhender un nouveau marché au sein d'un groupe (« l'intrapreneuriat »).

Quelle est l'approche de « 100 000 entrepreneurs » en matière d'apprentissage ?

Nous sommes intervenus devant des chefs d'établissement en charge de sections d'apprentissage et de CFA, dans le cadre du réseau animé par la CGPME Ile-de-France, le Réseau Qualité Apprentissage. A la

demande de certains établissements, nous intervenons ensuite auprès des apprentis pour expliquer la démarche entrepreneuriale.

En tant que réseau de chefs d'entreprise, quels sont vos arguments en faveur de l'apprentissage ?

En France, une entreprise sur deux est fondée par un apprenti. C'est dire l'importance de cette formation dans le monde entrepreneurial. Apprendre un métier puis créer son propre emploi permet aux apprentis de trouver un statut, un épanouissement et une certaine liberté dans sa vie professionnelle.

Pourquoi vous associer au Réseau Qualité Apprentissage ?

Notre but est de transmettre aux jeunes l'envie d'entreprendre. Si, en plus, ces jeunes possèdent un savoir faire et peuvent en faire une entreprise, ils seront les moteurs de la France de demain, tant en termes d'innovation, de croissance que d'emploi ou d'intégration.

L'intérêt des réseaux d'apprentissage est d'ancrer le jeune dans la réalité d'un métier et d'un savoir faire. Il est ainsi initié aux mécanismes de l'activité professionnelle : client, valeur ajoutée, qualité, rentabilité. Une fois ces concepts assimilés, le saut vers l'entrepreneuriat est plus facile à susciter.

Nos entrepreneurs qui témoignent devant ces jeunes apprentis se retrouvent donc devant un public directement concerné par leur parcours d'entrepreneur. Ils en ressortent autant enrichis par l'échange que les jeunes auxquels ils s'adressent. Les retours sont unanimes : les messages entrepreneuriaux sont beaucoup plus efficaces lorsqu'ils sont

énoncés devant des jeunes confrontés aux réalités du terrain.

Qu'attendez-vous des partenaires du réseau ?

Que les écoles d'apprentis nous ouvrent leurs portes, afin que des entrepreneurs puissent témoigner devant ces jeunes qu'il est formidable de pouvoir prendre sa vie en main. Les entrepreneurs de l'association 100000 entrepreneurs peuvent témoigner de leurs expériences devant ces jeunes pour démystifier

l'acte d'entreprendre, expliquer les mécanismes du monde professionnel, mettre en perspective l'intérêt des cursus suivis. Mais ils peuvent également tutorer un apprenti ayant un projet professionnel.

L'accompagnement d'un jeune dans les premiers pas de son parcours professionnel constitue pour celui-ci une aide précieuse. Nous remarquons une grande appétence de ces jeunes vis-à-vis du contact avec les entrepreneurs ; répondons-y !



FOCUS

Signature d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens pour l'apprentissage, entre la Région d'Ile-de-France et la CGPME Ile-de-France.

Le 10 juillet 2008, Monsieur Daniel BRUNEL, Vice Président de la Région d'Ile-de-France et Monsieur Jean-François ROUBAUD, Président de la CGPME Ile-de-France signaient le COM pour l'apprentissage avec un objectif commun : proposer une animation de réseau « qualité » et de PME, valorisant les priorités affichées, et mettre en œuvre des actions innovantes dans l'émergence d'une pédagogie de l'entrepreneuriat.

1^{ère} étape : création et animation du Réseau Qualité Apprentissage

Il s'agit avant tout de mettre en avant des organismes proposant des formations qui répondent aux enjeux définis :

- insertion des jeunes de niveau IV et V en complément des politiques de branches professionnelles,
- formations destinées aux PME sur les fonctions transversales de leurs activités,
- démarche de transmission et de reprise d'entreprise, valorisation de l'entrepreneuriat, charte qualité respectée.

Ces orientations sont valorisées dans le Réseau Qualité Apprentissage, qui regroupe à ce jour 237 établissements, lors de nos rencontres semestrielles. Elles sont également soulignées à travers cette nouvelle Newsletter, « SAVOIR », qui est votre outil privilégié de communication.

2^{ème} étape : animation du réseau de PME franciliennes

Il s'agit de sensibiliser les PME franciliennes par une communication spécifique. Une plaquette spécifique est ainsi créée et destinée à 25000 PME et organismes de formation franciliens, aux partenaires territoriaux, pour encourager l'embauche d'un apprenti.

3^{ème} étape : mise en œuvre d'un programme triennal pour le développement de la formation par l'apprentissage pour les reprises et transmissions d'entreprises

L'enjeu est primordial pour la pérennité de l'activité en Ile-de-France, face au choc démographique du départ à la retraite des chefs d'entreprises. Il faut donc :

- favoriser l'ingénierie et le financement des formations relatives à l'entrepreneuriat et à la transmission d'entreprises,

The collage includes a large blue and white brochure titled "PME-TPE UN APPRENTISSAGE A VOTRE MESURE" with photos of diverse people. Below it is a smaller document titled "ENSEMBLE SEMER L'ENVIE D'ENTREPRENDRE" which contains several sections: "LE CONSEIL REGIONAL" (regional policy and objectives), "LES SOLUTIONS COMPLEMENTAIRES..." (listing support for apprenticeships and complementary training), "LES COMPÉTENCES ALES" (listing various skills and training opportunities), and "FORMER LE FUTUR REPRENEUR DE SON ENTREPRISE" (focusing on identifying potential and providing training). Logos for CGPME, Ile de France, and other partners are visible throughout the documents.

- renforcer les liens repreneurs potentiels et cédants,
- accompagner les montages financiers en lien avec les partenaires.

C'est dans le cadre des demandes de fonds d'attribution au titre de la taxe d'apprentissage, adressées chaque année, que ces enjeux vont être mis en œuvre, avec la présentation de vos projets et la démarche Qualité proposée depuis cette année.

FOCUS

LE CFA DU GROUPE IGS ET L'ENTREPRENEURIAT

Ses origines

Créé en 1980, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) du GROUPE IGS forme aujourd'hui en alternance plus de 1 400 apprentis âgés de 16 à 25 ans. CFA du tertiaire à vocation interprofessionnelle, le CFA GROUPE IGS offre une filière de formation complète du Bac à Bac + 5, dans les domaines de la bureautique, la comptabilité, la gestion, la vente et le commerce, l'assurance, le management, les

ressources humaines et l'informatique en partenariat avec plus de 1 000 entreprises.

Ses valeurs

Il s'emploie à développer les valeurs du Groupe : **éthique, humanisme et esprit d'entreprise**. Aussi, l'un des objectifs majeurs de la formation consiste à préparer les apprentis à devenir les futurs managers, créateurs et repreneurs d'entreprise de demain.

TÉMOIGNAGE D'UN ANCIEN DU CFA DU GROUPE IGS : GEOFFREY BIDOCHET

Dirigeant de la société « Comptoir du livre SPE » Bac Pro vente et BTS Force de vente (Promo 2004)

« Mes quatre années en apprentissage m'ont permis d'appréhender le monde de l'entreprise, de progresser dans mes actions à un rythme régulier tout en affirmant ma volonté d'entreprendre. Grâce à l'opérationnalité de l'alternance, je me suis senti prêt à devenir chef d'entreprise lorsque j'ai eu l'opportunité de reprendre la société où j'avais été apprenti.

Par la qualité des enseignements dispensés et par le suivi de mes missions en entreprise, le CFA est devenu un partenaire privilégié de ma réussite professionnelle.

Mon expérience de l'apprentissage m'a également donné l'envie d'être tuteur et de partager mon savoir-faire en accompagnant des jeunes dans le métier qui aujourd'hui est le mien : l'édition. »

Son implication dans la création et la reprise d'entreprise

Le 1^{er} juin 2008, le CFA du Groupe IGS et l'ESAM ont lancé leur premier concours national de création et reprise d'entreprise éco-citoyenne.

Entrepreneuriat et responsabilité sociale de l'entreprise sont les valeurs fondatrices du Groupe IGS, de ses écoles

et de ses centres de formation depuis plus de 30 ans.

L'école ESAM et le CFA du Groupe IGS ont décidé de créer un concours pour détecter les entrepreneurs de demain, qui prendront en compte dans leur projet, ces valeurs de responsabilité sociale et environnementale, quelque soit leur secteur d'activité (industrie, services, artisanat,...).

Pour créer ce challenge entre les talents de demain, les organisateurs du concours se sont fixés 5 objectifs :

1. Faire émerger des projets de création d'entreprises réalisables à court terme
2. Induire chez les participants au concours des réflexes face aux problématiques sociétales et environnementales
3. Favoriser le passage à l'acte de création
4. Stimuler et promouvoir l'esprit entrepreneurial des jeunes
5. Favoriser le succès à des porteurs de projet en leur offrant un accompagnement et un soutien appropriés

Les finalistes bénéficieront tous d'un accompagnement par **100 000 entrepreneurs**, spécialiste de la création d'entreprise. Les trois lauréats bénéficieront, en plus, d'un soutien financier de **5 000 €** chacun et d'un équipement complet de logiciels de gestion de l'entreprise.

L'Ecole ESAM et le CFA Groupe IGS renouvelleront cette initiative à partir du printemps prochain.

www.cfa-igs.com

Des PME ont soutenu cette initiative et récompensé les lauréats des trois catégories du concours :

Catégorie : Entreprise et Handicap : prix « Coup de cœur »

Lauréat :

- Aurélie Digard, Sophie Louge et Cédric Meyer (CFA Sup-ESAM) pour le projet : « Incen'team »

Catégorie : Entreprise et Environnement

Lauréat :

- Gwenaël Abadie et Séverin Pellegrini (CFA Sup-ICD) pour le projet : « Mon Eco Maison »

Catégorie : Entreprise et Diversité

Lauréat :

- Amadou Diallo (Lycée Romain Rolland Goussainville) pour le projet : « Netécologique »

EN SAVOIR PLUS

CGPME Ile-de-France

Contact : Cyril PATTEGAY
10 Terrasse Bellini
92806 Puteaux Cedex
Tél. : 01 47 78 78 35
Mail : c.pattegay@cgpme-idf.fr
Site Internet : www.cgpme-idf.fr

Conseil Régional d'Ile-de-France

Contact : Alix HUMBERT
Mail : alix.humbert@iledefrance.fr
Site Internet : www.iledefrance.fr

Dispositif APPRENTIC

Conseil Régional d'Ile-de-France
Unité Développement
35 boulevard des Invalides - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 60 58
Mail : anne.brisset@iledefrance.fr
Site Internet : www.iledefrance.fr

Entreprendre pour Apprendre Ile-de-France

Contact : Evelyne CARAFFINI
18 terrasse Bellini - 92806 Puteaux Cedex
Tél. : 01 49 03 71 35
Mail : ecaraffini@epaidf.fr
Site Internet : www.epaidf.fr

100 000 entrepreneurs

Contact : Maya WENDLING
4 rue de la Michodière - 75002 Paris
Tél. : 01 53 43 71 40
Mail : maya.wendling@100000entrepreneurs.com
Site Internet : www.100000entrepreneurs.com

Groupe IGS

Contact : Sophie COLLAS
3 rue Pierre Dupont - 75 010 Paris
Tél. : 01 40 38 51 41
Mail : SCOLLAS@groupe-igs.fr
Site Internet : www.cfa-igs.com

CONTACT

SAVOIR & PME est édité par la CGPME Ile-de-France, dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens pour l'apprentissage mis en œuvre avec le Conseil Régional d'Ile-de-France, et en partenariat avec Agefa PME. Tél. : 01 47 78 78 35 - Mail : contact@cgpme-idf.fr - Secrétaire Général de la CGPME Ile-de-France : Abdellah MEZZIOUANE

Ont participé à ce numéro : Cyril PATTEGAY, Chargé de Mission CGPME Ile-de-France - Karine LAYMOND, Chargée de communication à la CGPME Ile-de-France - Evelyne CARAFFINI, Entreprendre pour Apprendre Ile-de-France - Sophie COLLAS, Groupe IGS - Maya WENDLING, 100 000 entrepreneurs.

Conception et réalisation : CHALLENGE'R, 43 rue Raspail 92300 Levallois